



Ecoprogramme

REPRISE ET RECYCLAGE
DES SOLVANTS FLUORÉS POLLUÉS

■ ÉCOLOGIE

■ SIMPLICITÉ

■ ÉCONOMIE

GREENWAY™

INVENTEC
PERFORMANCE CHEMICALS

INSPIRING INNOVATION

BRASAGE • NETTOYAGE • VERNIS DE PROTECTION



PROCESS
SUR MESURE



EXCELLENTE
COMPATIBILITÉ



OPTIMISATION
DES PROCESS



RESPECTUEUX DE
L'ENVIRONNEMENT

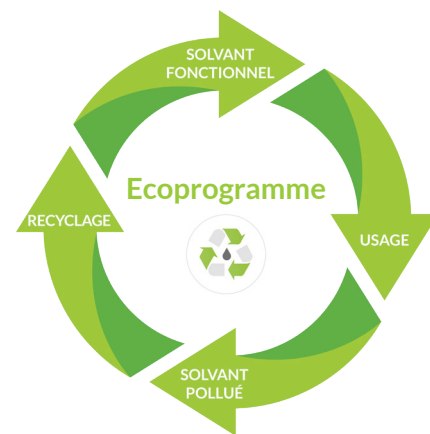
www.inventec.dehon.com

Ecoprogramme

Reprise et recyclage des solvants fluorés pollués

L'écoprogramme est un service proposé par INVENTEC de **collecte et traitement des solvants fluorés pollués**, dans un souci de respect de l'environnement et en conformité avec la législation en vigueur (UE 1357 / 2014), pour les produits suivants :

- **Promosolv™** 70, 70ES, 90C, RN2B, 41M, DA1, DE1, DE2, DR1, DR2, DS1, DS2,
- **Tous nos produits issus de la régénération** (indiqués par un T à la fin de leur nom), qui peuvent être recyclés à nouveau,
- **3M™ Novec™** 7100, 8200, 71 IPA, 71 DE, 72 DE, 73 DE, 71 DA, 72 DA.



BÉNÉFICES

- Suppression des coûts de destruction de vos solvants fluorés pollués
- Valorisation de l'image écoresponsable de votre société
- Simplification de la gestion de vos déchets, grâce à notre accompagnement
- Utilisation de fluides régénérés de hautes performances au meilleur prix
- Une offre globale de solvants fluorés issus de leur régénération
- Réduction de votre impact écologique en intégrant une démarche d'économie circulaire.

4 ÉTAPES



INVENTEC vous accompagne tout au long de la démarche. Pour toute autre demande de produits, contactez-nous. Ce service est proposé également pour des solvants NON fournis par nos soins : contactez-nous. ATTENTION : les solvants de la gamme Topklean™ seuls ne sont pas repris. La reprise des solvants se fait exclusivement dans les emballages d'origine, par lot de 2 bidons minimum ou par fût. Les bidons doivent être identifiés et filmés sur palette. La destruction de tout solvant non-recyclable vous sera facturée.

¹ FID : Fiche d'Identification du Déchet, à compléter, signer, tamponner et à nous retourner.

² CAP : Certificat d'Acceptation Préalable, généré par la FID.

³ BSD : Bordereau de Suivi des Déchets, disponible sur www.cerfa.gouv.fr ou www.ecologie.gouv.fr.